

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « CHRIST MERVEILLE SERVICES » en abrégé « CMS »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY-RIVIERA
FAYA IMMEUBLE SAINT GEORGE LOT 350 ILOT 34
SECTION BI PARCELLE 4, Lot 350, Ilot 34

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 31/01/2023 , et enregistrés au CEPICI le 02/03/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CHRIST MERVEILLE SERVICES »

en abrégé « CMS »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

Le Commerce général –l'achat et la vente de matériels et d'équipements de communication – NTIC – l'informatique – l'import – export –l'achat et la vente de matériels et fournitures divers – la formation et financement d'activité – le BTP.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY-RIVIERA
FAYA IMMEUBLE SAINT GEORGE LOT 350 ILOT 34 SECTION
BI PARCELLE 4, Lot 350, Ilot 34

Dirigeant(s) M GUEU GONDO CONSTANT (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-02895 du 09/03/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°20176/GTCA/RC/2023 du 09/03/2023

